

PRÉSENTATION

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

LA MISSION STÉPHANE BERN

Ce projet a été sélectionné dans le cadre de la Mission Stéphane Bern, dont l'objectif est d'inventorier et de sauvegarder des éléments de patrimoine en péril sur toute la France.



EN PARTENARIAT
AVEC

MÉCÈNE DE LA
FONDATION DU PATRIMOINE



► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation (Indiquer le nom de la délégation) dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation régionale de Picardie
2, Promenade Saint-Pierre des Minimes
60200 Compiègne
03 44 86 71 88
picardie@fondation-patrimoine.org
Facebook
www.fondation-patrimoine.org



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY

9, rue Vallée
BP 50272 - 02400 Château-Thierry
03 23 82 52 14
emilie.mathis@carct.fr
www.carct.fr

NOS PARTENAIRES



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Région
Hauts-de-France



L'AISNE
CONSEIL DÉPARTEMENTAL



► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

L'Hôtel-Dieu de Château-Thierry

Hauts-de-France

MISSION
STÉPHANE
BERN



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Frédéric Lapla - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
ce projet sur
www.missionbern.fr

LE PROJET

Description

PLUS DE SEPT SIÈCLES D'HISTOIRE

Fondé en 1304 par la reine Jeanne de Navarre, épouse de Philippe le Bel, l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry présente aujourd'hui un impressionnant complexe bâti qui rassemble un couvent du XVIIe siècle, édifié sur ses bases médiévales, et un hôpital du XIXe siècle, l'ensemble étant protégé au titre des Monuments historiques. Dès sa fondation, une communauté de religieuses de l'Hôtel Dieu est affectée au service des malades.

Après les difficultés de la Guerre de Cent Ans, l'Hôtel-Dieu vit une période faste avec le mécénat de Pierre Stoppa, colonel du régiment des Gardes Suisses de Louis XIV, et de sa femme Anne de Gondi. Ensemble, ils agrandissent considérablement les bâtiments, et font appel aux meilleurs artisans pour les orner. Leur tombeau est sculpté par Girardon, l'un des plus grands sculpteurs du règne du Roi-Soleil, et leur chapelle reçoit de superbes grilles dorées dues à Robert Davesnes, connu pour avoir réalisé les ferronneries du Château de Versailles.



Épargné à la Révolution, l'Hôtel-Dieu fait l'objet d'un programme de reconstruction en 1873. Ses impressionnantes salles de malades, encore conservées, sont édifiées selon les préceptes de l'architecture hygiéniste, qui pense pouvoir combattre l'intégralité des maladies par l'air et la lumière. Les religieuses évoluent désormais aux côtés de médecins laïcs. Certaines passent des diplômes d'infirmières, et toutes s'illustrent par leur dévouement auprès des malades. Elles gardent aussi la main sur l'ancienne apothicairerie du XVIIe siècle, encore présentée de nos jours au public.

UN MUSÉE DE L'HISTOIRE MÉDICALE ET HOSPITALIÈRE

La restauration de ce patrimoine permettra de sauvegarder les bâtiments, actuellement très fragilisés. Mais elle permettra aussi de sauver le musée aménagé dans l'Hôtel-Dieu : actuellement, 1 300 oeuvres d'art sont présentées au public, dont plusieurs inscrits au titre des Monuments Historiques. La restauration du bâtiment permettra d'agrandir le musée pour devenir une référence nationale sur l'histoire de la médecine.

Montant des travaux	1 817 282 € HT € (1 ^{ère} tranche)
Objectif de collecte	200 000 €
Début des travaux	fin d'année 2018

Photos © CARCT



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de
L'Hôtel-Dieu de Château-Thierry

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/59372
ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
Hôtel-Dieu de Château-Thierry

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière <small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>	12,5 €	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés <small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>	20 €	80 €	200 €

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre